



Préparer le dialogue social sur le thème de la mobilité grâce à la réalisation d'un plan de mobilité employeur

Prioriser, mettre en place un plan de mobilité et surtout fédérer vos salariés vers un changement de comportement sur leur mobilité.

Code module : ECONRJ33

Mis à jour le : 04/05/2022

98%

des stagiaires recommandent cette formation

Objectifs de formation

Disposer de l'outillage nécessaire pour élaborer une stratégie mobilité pour l'établissement

Identifier, prioriser et mettre en place des mesures (accords sociaux) pour accompagner le changement de comportement de mobilité

Création de plans de mobilité efficaces sur la durée

Durée

14h

Public

Toute entreprise voulant proposer à ses salariés un plan de mobilité.

Pré requis

Être impliqué de façon directe ou indirecte dans la mobilité des collaborateurs (RH, syndicat, Moyens/ services Généraux, ...) Priorité donnée aux stagiaires régionaux.

Tarif

500€

Cette formation est gratuite pour le secteur public et associatif.

Programme

Module composé de 2 sessions d'une journée.

Jour 1 :

Eléments de cadrage (juridique et sociologique) sur la mobilité au travail, réalisation d'un état des lieux la mobilité au travail, définir des objectifs, esquisser une stratégie mobilité et les sujets à porter au dialogue social

Jour 2 :

Eléments de mise en œuvre de la stratégie, préparation des NAO : priorisation des mesures, animation et communication en support de la stratégie mobilité, organisation du suivi

Modalités pédagogiques

Grille pré-remplie par les participants avant la formation.

Support de présentation

Modèles d'enquêtes

Modèle de compte mobilité

Documentation : Diaporamas pdf. Fiches pratiques & supports méthodologiques.

Modalité d'évaluation

Questionnaire ex ante

Equipe pédagogique

Responsable(s) pédagogique(s) : Marie-Jeanne LE CASTREC (ADEME)

Responsable(s) technique(s) : Alain BESANCON (ADEME)

Formateurs(s) : Céline BILLARD (ITER)

Prochaine(s) session(s)

Il n'y a pas de sessions programmées à ce jour